



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 28 septembre 2023
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

Nombre de membres 14

Etaient présents : 11 membres – 3 procurations – 14 votants

Pôle Culture

337/2023 Attribution d'une subvention à l'Association Spéléologique Pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines (ASEPAM)

La Commission culture a étudié, lors de sa séance du 10 juillet 2023, la demande de subvention formulée par l'ASEPAM pour l'organisation de l'« Internationaler Bergbrau & Montanhistorik Workshop ».

Ce rassemblement est l'occasion d'échanger sur les riches vestiges miniers de France, d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse. Le programme prévoit des présentations des activités des participants au cours des matinées du jeudi et du vendredi ainsi qu'une conférence sur l'histoire de la vallée le jeudi soir. Les jeudi et vendredi après-midi et le samedi seront consacrés à et des excursions sur des sites miniers des massifs des Vosges et de Forêt Noire. La manifestation se tiendra du 27 au 30 septembre 2023. L'ASEPAM sollicite une subvention intercommunale à hauteur de 5 000 € pour un coût total de 45 515 € (soit 11 % du total des produits prévisionnels du projet).

La Commission culture, après étude de la demande, a constaté que la manifestation « Internationaler Bergbrau & Montanhistorik Workshop » est éligible et relève de l'intérêt communautaire. La Commission culture propose donc de soutenir cette manifestation et d'attribuer à l'ASEPAM une subvention maximale de 3 000 euros. Elle demande à l'association de lui fournir, à l'issue des manifestations, un bilan financier sur la base duquel elle statuera sur le montant de la 2^{ème} tranche.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,

CONSIDERANT le vote du 30 mars 2023 affectant un montant de 35 000 euros en vue de constituer un « fonds culturel » et la demande de l'Association Spéléologique Pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines,

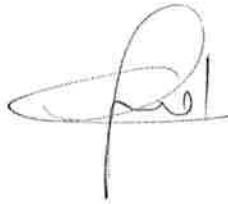
CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Culture en date du 10/07/2023,

SOUTIENT l'organisation, par l'Association Spéléologique Pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines, de la manifestation « Internationaler Bergbrau & Montanhistorik Workshop »,

ATTRIBUE une subvention maximale de 3 000 € à l'Association Spéléologique Pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines, sous couvert du respect du règlement d'attribution des subventions 2023 aux porteurs de projets culturels.

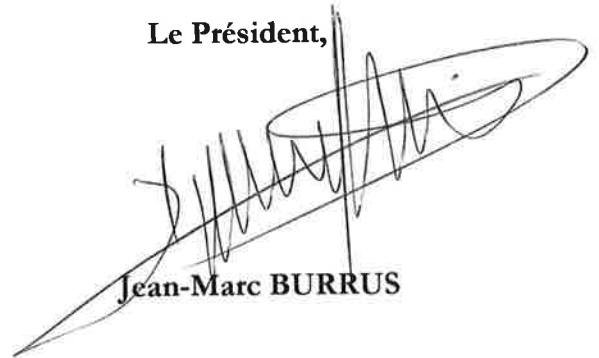
Délibération adoptée à l'unanimité (14 voix pour)

La secrétaire de séance,



Christiane FORCHARD

Le Président,



Jean-Marc BURRUS